

Le Centre de recherche sur l'environnement alpin (CREALP) est une fondation à but non lucratif qui mène des projets d'expertise et de recherche appliquée en sciences de l'environnement en étroite collaboration avec le canton du Valais et les communes. Dans le cadre des activités scientifiques en hydrogéologie, une des missions du CREALP est la définition d'indicateurs et le développement d'outils d'aide à la décision au service de l'utilisateur de la donnée sur les eaux souterraines et de surface. Plus d'informations sur www.crealp.ch.

Hydrogéologue 50 à 100 %

Missions :

- Participer à des études en lien avec la gestion de la ressource en eau en contexte de changement climatique.
- Développer et adapter des méthodologies d'études.
- Participer à la préparation des offres techniques et financières.

Profil recherché :

- Hydrogéologue diplômé(e).
- 2 à 5 ans d'expérience.
- Connaissances techniques pluridisciplinaires dans le domaine de l'hydrogéologie.
- Expérience dans le domaine de l'hydrogéologie quantitative.
- Expérience en géothermie et/ou en géostatistiques serait un plus.
- Maîtrise des outils informatiques : modélisation numérique, langage de programmation (python, R), connaissances de base en SIG et gestion de bases de données.
- Maîtrise du français (oral et écrit). Anglais écrit. L'allemand serait un plus.
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, sens des responsabilités, curiosité et capacité d'initiative.

Entrée en fonction : A convenir.

Délai de postulation : 30 juin 2024.

Renseignements : Davantage d'informations peuvent être obtenues auprès de Mme Marie Arnoux (marie.arnoux@crealp.vs.ch, +41 27 607 11 89), responsable de filière Géo-ressources.

Postulations : Les postulations, avec curriculum vitæ, lettre de motivation, copies de diplômes et certificats, sont à adresser sous forme électronique à l'adresse admin@crealp.vs.ch. Les postulations envoyées à toute autre adresse ne seront pas traitées.

Lieu de travail : Sion.

Notre fondation est attentive aux différents parcours de vie et besoins de ses collaboratrices et collaborateurs, et met un point d'honneur à l'égalité de traitement. L'institution facilite la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle grâce à des conditions de travail favorables (horaires flexibles et télétravail).